



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1841**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1841 intitulé :

« Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance, les honoraires professionnels et les travaux de mise à niveau des automates et SCADA aux usines de filtration et d'épuration, incluant tous les travaux connexes, en décrétant une dépense et un emprunt de 1 197 000 \$ à ces fins »

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 juillet 2023.

QUE le règlement a été approuvé le 26 juillet 2023 conformément à la loi pour un emprunt de 1 197 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 31^e jour du mois de juillet 2023.

Jean St-Antoine, avocat
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca